


PARTIE 1 : IDENTIFICATION	
Nom commercial :	CLEAN-UP
Code de produit :	CLEANU
Utilisation recommandée :	Détergent puissant
Restrictions :	Pour les plantes alimentaires et autres usages industriels uniquement Pour utilisation dans l'eau non potable uniquement
Nom du fabricant :	Pace Solutions Corporation
Adresse du fabricant :	1597 Derwent Way, Delta, B.C. Canada V3M 6K8
Numéro de téléphone du fabricant :	604-520-6211 800-799-6211 (numéro vert)
Adresse électronique de la personne compétente responsable de la FDS :	info@pacesolutions.com
No de téléphone en cas d'urgence/ no accessible en tout temps :	Pour les urgences en matière de transport : Canutec 613-996-6666 Services d'intervention d'urgence : Chemtrec 800-424-9300

[Retour au début](#)

PARTIE 2 : IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS	
Dangers physiques :	MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX – Catégorie 1
Dangers pour la santé :	CORROSION/IRRITATION CUTANÉES – Catégorie 1
	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE – Catégorie 1
	DANGER POUR LE MILIEU AQUATIQUE – DANGER À COURT TERME (AIGU) – Catégorie 3
	DANGER POUR LE MILIEU AQUATIQUE – DANGER À LONG TERME (CHRONIQUE) – Catégorie 3
	CARCINOGENICITÉ - Catégorie 2
Symbole :	
Mention d'avertissement :	DANGER
Mention de danger:	H290 PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.
	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Identificateur de produit : CLEAN-UP
 Date de la dernière révision : **2021-03-23**
 Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 2 : IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS	
	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H351 Susceptible de provoquer le cancer.
CONSEILS DE PRUDENCE	
Prévention :	P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
	P260 Ne pas fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P264 Se laver les mains et toute zone affectée soigneusement après manipulation.
	P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage.
	P203 Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation.
	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention:	P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
	P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
	P302 + P361 + P354 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes.
	P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
	P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P301 + P302 + P304 + P316 EN CAS D'INGESTION, DE CONTACT AVEC LA PEAU OU D'INHALATION: Demander immédiatement une aide médicale d'urgence.
	P321 Traitement spécifique (voir l'information sur les premiers soins sur cette étiquette).
	P305 + P354 + P338 + P317 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander une aide médicale.
	P318 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale.
Stockage:	P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
	P405 Garder sous clef.
Élimination:	P501 Éliminer le produit et son récipient par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

[Retour au début](#)

Fiche de données de sécurité

PARTIE 3 : COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS		
Ingrédient	Poids approx. en %	Numéro CAS
Hydroxyde de potassium	3-7	1310-58-3
Éthoxylate d'alcool	3-7	68439-46-3
Phosphate de Deceth	1-5	68921-24-4
Diéthanolamide de coco	0.5-1.5	68603-42-9

[Retour au début](#)

PARTIE 4 : PREMIERS SOINS	
Informations générales :	Veillez à ce que le personnel médical connaisse le(s) matériel(s) concerné(s) et prenne les précautions nécessaires pour se protéger. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Inhalation :	Emmenez immédiatement la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenez des soins médicaux.
Contact avec la peau :	Rincer la peau. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Contact visuel :	Rincez immédiatement à l'eau chaude courante pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes pendant le rinçage. Enlevez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Si l'irritation persiste, répéter le rinçage et obtenir immédiatement des soins médicaux.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Si la victime est pleinement consciente, lui donner beaucoup d'eau propre à boire pour diluer le produit. Ne donnez jamais rien par la bouche si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou a des convulsions. Appelez un médecin.
Autoprotection du secouriste :	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Veiller à ce que le personnel de premiers secours connaisse le ou les matériaux en cause, prenne des précautions pour se protéger et empêche la propagation de la contamination.
Principaux symptômes/effets, aigus et différés :	Ingestion : Douleurs brûlantes et lésions graves des voies digestives. Inhalation : Faible toxicité. Une exposition excessive peut provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures. Yeux et peau : Douleur brûlante et lésions cutanées corrosives graves. Cause de graves lésions oculaires. Les symptômes peuvent comprendre des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue. Des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité, peuvent en résulter.
Si une irritation se produit ou persiste, consultez un médecin.	

[Retour au début](#)

PARTIE 5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE	
Moyens d'extinction appropriés :	Brouillard d'eau, mousse d'alcool ou produit chimique sec.
Moyens d'extinction inadaptés :	Aucune connue.

Identificateur de produit : CLEAN-UP
Date de la dernière révision : 2021-03-23
Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE	
Inflammabilité :	Non inflammable. Non combustible.
Point d'éclair :	Non inflammable. Non combustible.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :	Le fait de diriger un jet d'eau solide dans un liquide brûlant chaud peut provoquer de la mousse et propager le feu. Portez un appareil respiratoire autonome approuvé par la NIOSH/MSHA pour la lutte contre l'incendie. Utilisez de l'eau pulvérisée pour refroidir toutes les surfaces exposées au feu à proximité.
Risques inhabituels d'incendie/explosion :	Le contact avec des métaux réactifs peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes de potassium, oxydes d'azote, ammoniac, cyanure d'hydrogène, formaldéhyde et autres composés organiques non identifiés.

[Retour au début](#)

PARTIE 6 : MEASURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL	
Précautions de protection de l'environnement :	Ne pas rejeter dans l'environnement ou dans une source d'eau.
Mesures à prendre en cas de libération ou de déversement de matériel :	Portez un équipement de protection. Absorber dans un absorbant minéral inerte ("sec au sol"). Laver le sol. Rincer la zone avec de l'eau si nécessaire. Tenir le matériel à l'écart des égouts. Réutiliser si possible, sinon éliminer le matériel récupéré conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales.

[Retour au début](#)

PARTIE 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE	
Précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage :	Utilisez une bonne hygiène industrielle. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Évitez de respirer la poussière. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart des produits incompatibles. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à une température inférieure à 30°C et supérieure à 5°C. Ne pas stocker dans des conteneurs métalliques.

[Retour au début](#)

PARTIE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE		
LES LIMITES D'EXPOSITION :		
OSHA (PEL): Non disponible	ACGIH VLE: Non disponible	Autre limite d'exposition : Non disponible
Hydroxyde de potassium		

Identificateur de produit : CLEAN-UP
 Date de la dernière révision : 2021-03-23
 Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE				
CAS# :	1310-58-3			
Règlement :	NIOSH		OSHA	OHSR
Type d'inscription :	REL-C	DIVS	PEL-TWA	VLE-STEL C
Valeur :	2 mg/m ³	Non déterminé	Aucun	2 mg/m ³
MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE / ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE				
Contrôles techniques appropriés :	Bonne ventilation générale.			
Protection de la peau :	Protection des mains : Gants non perméables (caoutchouc, nitrile) recommandés. Autre protection de la peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus.			
Protection des yeux et du visage :	Lunettes de sécurité ou lunettes de protection contre les produits chimiques. Ecran facial en cas de risque d'éclaboussures.			
Protection respiratoire :	Le choix du respirateur doit se faire en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre de type P2).			
Autres équipements de protection :	Lavage des yeux, douche de sécurité et vêtements de protection complets recommandés dans la zone de travail immédiate.			

[Retour au début](#)

PARTIE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
Apparence :	Liquide clair et rose.
Odeur :	Odeur douce. Pas de parfum ajouté.
Seuil d'odeur :	Non disponible.
pH :	>13.0
Point de fusion/point de congélation :	Non disponible.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	100 °C environ.
Point d'éclair :	>100°C
Taux d'évaporation (Eau=1) :	<1
Inflammabilité :	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Non disponible.
Densité de vapeur :	Non disponible.
Densité relative/gravité spécifique (Eau = 1) :	1,10 @ 20°C
Solubilité(s) :	Soluble dans l'eau.

Identificateur de produit : CLEAN-UP
 Date de la dernière révision : 2021-03-23
 Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non disponible.
Température d'auto-inflammation :	Non inflammable.
Température de décomposition :	Non disponible.
Viscosité :	Mince comme de l'eau.
COV % :	Non disponible.

[Retour au début](#)

PARTIE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité :	Non disponible.
Stabilité chimique :	Stable sous conditions normales.
Risque de réaction dangereuse :	Non disponible.
Conditions à éviter :	Températures supérieures à 30 °C et inférieures à 5 °C. Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles.
Incompatibilité :	Acides, métaux doux. Le contact avec des métaux réactifs peut produire du gaz d'hydrogène inflammable.
Produits de décomposition dangereux :	Fumée noire. Oxydes de carbone, oxydes de potassium, oxydes d'azote, ammoniac, cyanure d'hydrogène, formaldéhyde et autres composés organiques non identifiés.

[Retour au début](#)

PARTIE 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES	
Voies d'exposition:	Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.
Symptômes:	CONTACT AVEC LA PEAU : Rougeurs, ampoules. Brûlure grave.
	CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer des brûlures et de graves lésions oculaires.
	INHALATION : Les brouillards peuvent être irritants pour les voies respiratoires.
	INGESTION : Peut provoquer des irritations et des nausées.
Estimation de la toxicité aiguë:	DL₅₀ ATE orale > 3000 mg/kg 0% du mélange est constitué d'ingrédient(s) de toxicité orale aiguë inconnue.
	DL₅₀ ATE cutanée > 2000 mg/kg 0% du mélange est constitué d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue.
	DL₅₀ ATE inhalation : Non disponible.

Identificateur de produit : CLEAN-UP
 Date de la dernière révision : 2021-03-23
 Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES	
	>50% du mélange est constitué d'ingrédient(s) de toxicité inhalation aiguë inconnue.
Sensibilisation cutanée:	Les données disponibles sur les composants n'indiquent aucune sensibilisation potentielle de la peau.
Mutagénicité pour les cellules germinales:	Les données disponibles sur les composants n'indiquent aucune mutagénicité potentielle des cellules germinales.
Toxicité pour la reproduction:	Les données disponibles sur les composants n'indiquent aucune toxicité potentielle pour la reproduction.
Cancérogénicité:	Le diéthanolamide de noix de coco (CAS# 68603-42-9) est classé comme cancérigène du groupe 2B par le CIRC.
Voies d'exposition:	Les données disponibles sur les composants n'indiquent aucun risque potentiel d'aspiration.
TSCOC-EU :	Les données disponibles sur les composants n'indiquent aucun risque potentiel de TSCOC-EU.
TSCOC-ER :	Les données disponibles sur les composants n'indiquent aucun risque potentiel de TSCOC-ER.

[Retour au début](#)

PARTIE 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES	
Toxicité pour les algues d'eau douce :	Éthoxylate d'alcool (CAS# 68439-46-3): CE ₅₀ (algues) 10-100 mg/L, durée d'exposition: 72 h, Type de test: S/O
Toxicité pour les espèces de poissons :	Éthoxylate d'alcool (CAS# 68439-46-3): CL ₅₀ (poisson) 5-10 mg/L, durée d'exposition, 96 h, Type de test: Non disponible
Toxicité pour les invertébrés aquatiques :	Éthoxylate d'alcool (CAS# 68439-46-3): CE ₅₀ (Daphnia magna (puces d'eau)): 5-10 mg/L, durée d'exposition: 48 h, Type de test: Non disponible
Persistance et dégradabilité :	Non disponible.
La bioaccumulation :	Non disponible.
Substances à toxicité intrinsèque pour l'environnement :	Non disponible.

[Retour au début](#)

PARTIE 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION	
Méthodes recommandées d'élimination des déchets :	Réutiliser autant que possible. Autrement, jeter les matières récupérées en respectant tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

[Retour au début](#)

Fiche de données de sécurité

PARTIE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
Numéro ONU TMD Canada:	1814
Nom d'expédition ONU:	SOLUTION D'HYDROXYDE DE POTASSIUM
Catégorie de danger en transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Risques environnementaux :	Polluant marin.
Précautions particulières pour l'utilisateur :	Non disponible.
Informations complémentaires :	Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée: 1 Litre Indice véhicule routier de passagers ou véhicule ou ferroviaire de passagers : 1 Litre

[Retour au début](#)

PARTIE 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION			
Inventaire	LIS/ LES	INRP	TSCA
Ingénierie			
Hydroxyde de Potassium (CAS# 1310-58-6)	Listé sur la LIS	Non répertorié	Listé, Actif

[Retour au début](#)

PARTIE 16 : AUTRES INFORMATIONS	
LISTE D'ACRONYMES	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
CAS	Chemical Abstracts Service
CFR	Code of Federal Regulations (Code des Règlements Fédéraux)
CE₅₀ (EC₅₀)	Concentration efficace médiane (Half maximal effective concentration)
CIRC (IARC)	Centre international de recherche sur le cancer (International Agency for Research on Cancer)
CL₅₀ (LC₅₀)	Concentration létale médiane, 50%
COVs (VOCs)	Composés organiques volatils (Volatile Organic Compounds)
DIVS (IDLH)	Danger immédiat pour la vie ou la santé (Immediately Dangerous to Life or Health)
DL₅₀ (LD₅₀)	Dose létale médiane, 50%
ETA (ATE)	Estimation de la toxicité aiguë (Acute Toxicity Estimate)
FDS (SDS)	Fiches de données de sécurité (Safety Data Sheets)
INRP (NPRI)	Inventaire national des rejets de polluants (National Pollutant Release Inventory)

Identificateur de produit : CLEAN-UP
 Date de la dernière révision : 2021-03-23
 Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 16 : AUTRES INFORMATIONS	
iTE	Inherently Toxic to the Environment (substances à toxicité intrinsèque pour l'environnement)
K_{OE} (P_{OW})	Coefficient de partage Octanol : Eau (Partition Coefficient Octanol: Water)
LIS/ LES (DSL/NDL)	Domestic Substances List/ Non-domestic Substance List (Domestic Substances List/ Non-domestic Substance List)
MSHA	Mine Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé dans les mines)
NIOSH	The National Institute for Occupational Safety and Health (L'Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
N.S.A. (N.O.S.)	Non spécifié par ailleurs (Not Otherwise Specified)
NTP	National Toxicology Program (Programme de toxicologie national des États-Unis)
OHSR	Occupational Health and Safety Regulation (Règlement sur la santé et la sécurité au travail)
ONU (UN)	Organisation des Nations- Unies (United Nations)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)
P (C)	Plafond - La limite d'exposition maximale (Ceiling Limit – The maximum exposure limit)
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic (persistant, bio-accumulable et toxique)
PEL	Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition admissible)
PNOC	Particulates not otherwise classified (Particules non classées ailleurs)
PMCC	Pensky-Martens Closed Cup (Coupelle fermée de Pensky-Martens)
REL	Recommended Exposure Limit (Limite d'exposition recommandée)
SIMDUT (WHMIS)	Système d'Information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Workplace Hazardous Materials Information System)
S/O (N/A)	Sans objet (Not Applicable)
STEL	Short-Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme)
TMD (TDG)	Transport des marchandises dangereuses (Transportation of Dangerous Goods)
TSCA	Toxic Substances Control Act Chemical Substance (Loi sur le contrôle des substances toxiques Substance chimique)
TSCOC-ER (STOT – SE)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétitive (Specific Target Organ Toxicity – Single Exposure)
TSCOC-EU (STOT – RE)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (Specific Target Organ Toxicity – Repeated Exposure)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
VLE (TLV)	Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value)
WEL	Workplace Exposure Limit (Limite d'exposition sur le lieu de travail)

Identificateur de produit : CLEAN-UP
 Date de la dernière révision : **2021-03-23**
 Préparé par : Département de la réglementation

PARTIE 16 : AUTRES INFORMATIONS	
WEEL	Workplace Environmental Exposure Limit (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)

[Retour au début](#)

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de fournir un lieu de travail sûr, en utilisant comme guide les informations sur la santé et la sécurité contenues dans le présent document. PACE Solutions Corporation n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes résultant de la mauvaise manipulation et de l'utilisation de ce produit.

Les informations fournies dans la fiche de données de sécurité ont été obtenues à partir de sources actuelles et sont considérées comme fiables.